

## Compte rendu

---

### Ouvrage recensé :

Denis BRADET, Bernard CLICHE, Martin RACINE, France THIBAULT : *Droit de la santé et de la sécurité du travail - La loi et la jurisprudence commentée*. Cowansville, Les Éditions Yvon Blais, 1986, 300 pp., ISBN 2-89073-567-2

par Gilles Trudeau

*Relations industrielles / Industrial Relations*, vol. 42, n° 1, 1987, p. 215-216.

Pour citer ce compte rendu, utiliser l'adresse suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/050295ar>

DOI: 10.7202/050295ar

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

---

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

---

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : [info@erudit.org](mailto:info@erudit.org)

## RECENSIONS BOOK REVIEWS

**Droit de la santé et de la sécurité du travail — La loi et la jurisprudence commentée**, par Denis Bradet, Bernard Cliche, Martin Racine et France Thibault, Cowansville, Les Éditions Yvon Blais Inc., 1986, 300 pp. ISBN 2-89073-567-2

L'adoption par l'Assemblée nationale en 1979 de la **Loi sur la santé et la sécurité du travail** concrétisait la mise en place d'une ambitieuse réforme du droit alors en vigueur en matière de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. L'élimination à la source des dangers pour la santé et l'intégrité physique des travailleurs devenait dorénavant le principal objectif à la poursuite duquel toutes les parties impliquées devaient contribuer. La loi créait plusieurs mécanismes de même qu'un nombre considérable de droits et obligations devant susciter l'action et la canaliser dans cette voie.

Tant par son originalité que par son ampleur et sa complexité, la **Loi sur la santé et la sécurité du travail** présente un défi de taille pour ceux qui doivent l'implanter. Elle contient, en effet, plusieurs dispositions susceptibles d'interprétation, ce qui n'en facilite certes pas la compréhension et l'application. Le problème est exacerbé par la diversité des tribunaux et des organismes spécialisés ayant à interpréter ces dispositions. Pensons à la Commission de la santé et de la sécurité du travail, au Tribunal du travail, à l'arbitre de grief, à l'inspecteur de la C.S.S.T., au Bureau paritaire de révision, à la Commission d'appel, sans compter, bien sûr, les tribunaux supérieurs qui exercent leur pouvoir de surveillance. La présence d'un nombre important de dispositions réglementaires contribue aussi pour beaucoup à alourdir le système.

Dans un tel contexte, un ouvrage comme celui-ci est bienvenu. Comme son sous-titre l'annonce, il s'agit exclusivement d'une présentation et d'une explication du texte de la loi à l'aide de la jurisprudence qui, le 31 janvier 1986, était disponible sur le sujet. La première partie du volume présente l'analyse des auteurs alors que la seconde partie reproduit le texte intégral de la **Loi sur la santé et la sécurité du travail**.

Les auteurs et l'éditeur ont bien soigné la présentation et l'organisation de l'information. Le texte est généralement bien rédigé, dans un langage simple et facile. Une table des matières, une table des abréviations, une bibliographie, une table de la jurisprudence citée et un index analytique assurent un accès rapide et facile à l'information offerte. Les auteurs ont correctement cité les lois, les règlements et la jurisprudence qu'ils utilisent. Enfin, la reliure ne risque pas de casser et les pages de s'envoler à la première consultation de l'ouvrage.

Ce livre sera surtout utile à ceux qui recherchent un aperçu général du contenu de la **Loi sur la santé et la sécurité du travail** de même qu'à ceux voulant en confirmer leur interprétation par la jurisprudence disponible. Par contre, ceux qui pensent y trouver une analyse des différents mécanismes établis par la loi dans le but de les implanter seront grandement déçus. Ceci tient à la nature même du travail effectué par les auteurs qui en ont eux-mêmes présenté les limites dans leur préface.

La première partie reprend un à un les chapitres de la loi. Chaque disposition légale est présentée. Les auteurs réfèrent, le cas échéant, à la jurisprudence disponible, la résumant et en indiquent les principaux effets. Si les tribunaux ne se sont pas penchés sur le sujet, on se con-

tente de reproduire le texte de la loi presque intégralement. Les auteurs renvoient aussi aux autres dispositions légales rattachées à l'article discuté ainsi qu'aux règlements pertinents.

Cette démarche explique l'accent mis sur les chapitres consacrés à des matières plus juridiques telles le droit de refuser d'exécuter un travail dangereux, le retrait préventif de la femme enceinte ou qui allaite, l'inspection, les bureaux de révision, les recours à l'encontre de mesures disciplinaires ou discriminatoires et les infractions: la jurisprudence rendue jusqu'à maintenant porte essentiellement sur ces différents aspects. Les auteurs ont trouvé là matière à discussion et le lecteur est bien servi. Ces sections ou chapitres recèlent des informations précieuses, aussi bien pour le praticien en droit que pour l'administrateur. Les auteurs renvoient souvent à des décisions judiciaires non publiées. Ces renvois sont utiles mais soulèvent le problème de l'accès à ces données et aussi celui de la sélection et partant, de la fiabilité de l'information: les auteurs ont-ils été vraiment exhaustifs ou ont-ils plutôt référé aux décisions rencontrées çà et là au gré de leur pratique professionnelle?

Par ailleurs, les lecteurs s'intéressant davantage aux institutions en matière de santé et de sécurité sont laissés pour compte. En ce qui concerne des sujets comme le comité de santé et de sécurité, le représentant à la prévention, la santé au travail, les associations sectorielles ou encore les programmes de santé et de prévention, les auteurs se limitent à paraphraser le texte de la loi et à référer, lorsque nécessaire, aux dispositions réglementaires pertinentes. On peut alors présumer que la jurisprudence est pauvre, sinon inexistante, sur le sujet — ce qui n'est pas toujours inutile. Néanmoins, plusieurs praticiens nécessitent une information allant au-delà de celle contenue dans les textes légaux et réglementaires. Ce n'est pas cet ouvrage qui la leur fournira.

En conclusion, les auteurs nous proposent un outil honnête, bien fait et utile. Tous ceux que le droit de la santé et de la sécurité au Québec intéresse voudront le consulter. L'outil rencontre, par contre, les limites que sa nature lui impose. Dans ce sens, il reste encore beaucoup de place à la recherche future dans ce domaine.

Gilles TRUDEAU

École de relations industrielles  
Université de Montréal

**On the Job: Confronting the Labour Process in Canada**, Ed. by Craig Heron and Robert Storey, Kingston and Montréal, McGill-Queen's University Press, 1986, xiv + 360 pp., ISBN 0-7735-0598-9 (cloth) and ISBN 0-7735-0599-7 (paper)

The themes of workers' control and the labour process have been among the most prominent with labour historians in the U.S. and Canada over the past decade. This volume makes a significant contribution to the literature. Each of the twelve individual essays is original to this book. In addition to a broad introductory piece by the editors, the volume contains eleven contributions by youngish scholars, reporting on work relating to dissertations and similar recent projects. All of the contributions are fluent, abreast of the literature, and, at least implicitly, politically engaged. While a broad Marxist orientation is not acknowledged in all cases, the dominant conceptual mode derives from neo-Marxist perspectives. All of the essays exhibit deep sympathy with working people, animosity toward business and capitalism, and disappointment with the limitations of trade unionism. None of the authors seems to be impressed with the material standards or the degree of social and political freedom that workers have attained over the past 150 years. Indeed, the overall picture of the fate of working people focuses on victimization and subordination. Several essays, notably Ester Reiter's on fast food workers and Don Wells' on automobile workers, seem despairing.